

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5 DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

## PROCES-VERBAL N° 13-04426 L

et 1 annexe de 5 pages

MATERIAU présenté par : Röchling Engineering Plastics KG

> Mülheimer Strasse 26 53840 TROISDORF ALLEMAGNE

**REFERENCE(S) COMMERCIALE(S): TROVICEL** 

**DESCRIPTION SOMMAIRE:** Plaque de PVC extrudé, ignifugé dans la masse

Masse surfacique nominale: 5.8 et 11.1 g/m<sup>2</sup>

Epaisseur nominale: 10 et 19 mm

Coloris: blanc

N° 13-04426 du 16 décembre 2013 **RAPPORT D'ESSAI:** 

**NATURE DES ESSAIS:** Essai par rayonnement

**CLASSEMENT:** M1

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 16 décembre 2013

Responsable de Site ou son représentant

**Bruno CHEVET** 



ACCREDITATION N° 1-0101\* PORTÉE COMMUNIQUÉE SUR DEMANDE